

News Release Communiqué

Pour diffusion immédiate
Also available in English

UN PANEL ONUSIEN DE HAUT NIVEAU AFFIRME QUE DES TRAITÉS COMMERCIAUX COMME LE PTP MENACENT LA SANTÉ PUBLIQUE ET LES DROITS HUMAINS

*Un nouveau rapport suggère un nouveau traité mondial sur la recherche et
le développement en santé*

TORONTO, 14 septembre 2016 — Une instance consultative de haut niveau composée d'éminentes personnalités et mandatée de conseiller le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a dévoilé aujourd'hui son rapport. Elle y déclare que le Partenariat transpacifique (PTP) et des accords commerciaux similaires, qui resserrent les protections de propriété intellectuelle et leur application, mettent en péril les efforts des pays pour assurer l'accès à des médicaments essentiels et à d'autres technologies de santé, et sont en contradiction avec les obligations des États en matière de droits humains.

« Le rapport publié aujourd'hui par le Panel de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur l'accès aux médicaments confirme une fois de plus que le Canada et les autres pays ne devraient pas ratifier le PTP dans sa forme actuelle, vu l'érosion accrue qu'il imposerait à la capacité des pays de légiférer pour assurer un accès équitable aux médicaments », affirme Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « De plus, le Panel signale que les pays qui concluent de tels accords contreviennent à leurs obligations de droits humains s'ils posent cet acte avant d'avoir effectué une évaluation transparente et publique de son impact sur l'accès aux médicaments et sur la santé publique. »

Le [Panel de haut niveau sur l'accès aux médicaments](#) était mandaté par le Secrétaire général de recommander des remèdes à l'« incohérence » entre les droits humains et la santé publique d'une part, et les règles de propriété intellectuelle d'autre part (qui permettent et prolongent l'existence des brevets des sociétés pharmaceutiques et des monopoles de données). Le Panel, coprésidé par une ancienne présidente de la Suisse et un ancien président du Botswana, est composé de nombreuses [éminentes personnalités](#). Il a été conseillé par un [Groupe consultatif d'experts](#).

Entre autres conclusions et recommandations, le Panel incite les pays à faire usage complet de toute « souplesse » prévue dans des accords internationaux comme l'*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (ADPIC) adopté par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), afin de remplir leur obligation de droits humains d'assurer l'accès aux médicaments. Ceci inclut une recommandation

spécifique d'appliquer des normes plus strictes sur l'octroi de brevets pour des produits pharmaceutiques, avant tout, et d'adopter des lois facilitant la mise en œuvre rapide de licences obligatoires sur des produits brevetés afin de répondre à des besoins de santé publique – y compris des licences obligatoires pour exporter des provisions de médicaments génériques à moindre coût vers d'autres pays.

Le Panel signale expressément que le [Régime canadien d'accès aux médicaments](#) (RCAM), établi à cette fin et conformément aux règles de l'OMC, n'a servi qu'une fois et s'est avéré « complexe et lourd à utiliser » [trad.]; il exhorte les États membres de l'OMC à réviser le mécanisme actuel afin que son fonctionnement soit rapide et convenablement efficace. (Le Réseau juridique a d'ailleurs publié un [Document de questions et réponses](#) expliquant le RCAM et détaillant les réformes législatives nécessaires à le rendre plus fonctionnel – des réformes qui ont reçu un très large appui du public et qui ont transcendé les lignes partisans mais qui, après l'opposition du gouvernement, en 2012, ont été rejetées par une mince majorité à la Chambre des communes.)

Soulignant l'importance de préserver les éléments de souplesse prévus dans l'accord de l'OMC afin de promouvoir un accès équitable à des médicaments abordables, le Panel de haut niveau se dit préoccupé par les pressions exercées sur des pays afin qu'ils n'utilisent pas cette flexibilité. Il critique par ailleurs « la prolifération d'accords de commerce international intégrant de vastes protections des brevets et des données de tests concernant les technologies de santé » [trad.] (des éléments qui vont au-delà de ce que nécessite l'Accord sur les ADPIC de l'OMC, communément appelés « dispositions ADPIC+ »); et il signale que le PTP est « emblématique » de telles préoccupations.

Par ailleurs, le rapport du Panel aborde les nombreuses façons par lesquelles le système de propriété intellectuelle en vigueur laisse des vides majeurs concernant l'encouragement à l'innovation en matière de technologies de santé lorsqu'il n'y a pas suffisamment de profits potentiels pour les sociétés pharmaceutiques. Pour répondre à cette lacune, le Panel recommande que le Secrétaire général de l'ONU établisse un processus afin que les pays négocient une convention mondiale ayant force d'exécution, relativement à la recherche et au développement en matière de santé, et qui « couperait le lien entre les coûts de recherche/développement et les prix établis sur le marché, de manière à promouvoir l'accès à la bonne santé pour tous et toutes » [trad.]. En particulier, le Panel recommande qu'un tel traité mette l'accent sur les besoins de santé publique, y compris les maladies négligées et la résistance aux antimicrobiens.

Ce rapport est publié au moment même où le Canada s'apprête à être l'hôte de la [5^e Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme](#), cette semaine à Montréal – une réunion dont le but est de mobiliser un financement adéquat pour le Fonds mondial, le plus grand et le plus important mécanisme de financement multilatéral pour la mise à l'échelle des efforts de prévention et de traitement devant ces trois pandémies.

Par ailleurs, le rapport du Panel de haut niveau est publié en période d'opposition croissante à l'égard d'accords commerciaux comme le PTP, que l'organisme humanitaire international Médecins sans frontières a décrit comme étant [l'entente commerciale la plus préjudiciable de toute l'histoire en matière d'accès aux médicaments et de recherche et de développement biomédicaux](#). Des [organismes de la société civile du Canada](#) ont exhorté le premier ministre Trudeau et la ministre Freeland à rejeter le PTP tant qu'il

inclura des dispositions néfastes comme celles qui accroissent encore les monopoles des sociétés pharmaceutiques et intègrent davantage certaines règles dangereuses et antidémocratiques relativement aux rapports entre les investisseurs et les États, qui permettent aux sociétés commerciales de poursuivre des gouvernements devant des tribunaux spéciaux s'ils interfèrent avec les profits escomptés des sociétés commerciales en légiférant pour protéger l'intérêt public.

Le rapport du Panel de haut niveau est accessible [*disponible en anglais seulement*] à www.politico.eu/wp-content/uploads/2016/09/HLP-Report-FINAL-Sept-2016.pdf et le sera également à www.unsgaccessmeds.org.

-30-

Contact :

Lauryn Kronick
Agente des communications et du rayonnement
Réseau juridique canadien VIH/sida
Téléphone : +1 416 595-1666, poste 236
Courriel : lkronick@aidslaw.ca